

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Diouidi 12 Pluviôse, an V.

(Mardi 31 Janvier 1797.)

Extrait d'une lettre de Bruxelles sur l'objet de la mission du ministre de l'intérieur dans la ci-devant Belgique. — Lettre du général Buonaparte, contenant les détails de la victoire remportée par l'armée d'Italie. — Découverte d'une conspiration. — Lettre du représentant Mazade, en congé à Toulouse, sur les troubles qui ont éclaté dans cette commune.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 8 pluviôse.

Tout est préparé pour faire une réception magnifique au ministre de l'intérieur, Benezech, qui fera son entrée ici ce matin, entre 11 heures & midi. Après un séjour de quelques jours en cette ville, le ministre se rendra à Gand & à Anvers. Quant à l'objet de sa mission, il s'agit, dit-on, de concourir ici, avec les hommes les plus instruits, les moyens d'améliorer les arts, l'agriculture, le commerce & la marine. Jettons un coup-d'œil rapide sur ces diverses branches du bonheur public. Les arts sont languissans, point encouragés, les meilleurs artistes émigrés, & les fortunes des grands qui les encourageoient presque anéanties; en un mot, le peu d'hommes à talents qui nous restent souffrent de la misère & du besoin. L'agriculture, que l'industrie nationale avoit plus perfectionnée dans ces contrées que par-tout ailleurs, malgré les réquisitions de plus de 40 mille chevaux pour les armées, d'environ 140 mille bêtes à cornes; malgré les désastres de la guerre, l'absence des grands propriétaires, la réforme du clergé régulier, enfin, malgré tous ces désastres, l'agriculture est florissante & dans un état qui ne laisse rien à désirer; les champs sont richement ensemencés, les récoltes magnifiques: à cet égard, le ministre n'aura rien à faire qu'à encourager le génie & les travaux d'une nation industrieuse, que les vexations les plus horribles n'ont point abattue. Pour le commerce, il n'en existe plus; le port d'Ostende est désert; nulle relations commerciales au-dehors, aucune entreprise de ce genre un peu considérable dans l'intérieur; un peuple jaloux, les Hollandais, emploie journellement des subtilités mercantiles pour nous arracher le peu qui nous en reste; la liberté de l'Escaut, vain mot qui n'a servi qu'à nous abuser jusqu'à ce moment. On rappelle sans cesse que dans le 15^e siècle, Anvers étoit un des entrepôts de l'Univers; d'accord: mais à cette époque Amsterdam n'étoit qu'un hameau de pêcheurs, ainsi que les autres ports de la Hollande; il n'est

est pas de même aujourd'hui: Anvers ne pourra jamais même rivaliser avec les ports d'un troisième ordre; il y a même plus, c'est que tous nos négocians instruits annoncent qu'Ostende, Gand & Bruges dépériront quand Anvers fleurira. Quant à la marine dont il est parlé dans les instructions du ministre, nous ne savons absolument pas ce que l'on entend par ce mot, à moins qu'on ne veuille appeller marine quelques petits bâtimens de 50 à 60 tonneaux, qui font des voyages d'Anvers à Rotterdam. Une considération d'ailleurs générale, c'est que notre commerce, dont la plus grande richesse consiste dans nos relations avec l'Angleterre & l'Allemagne, ne pourra s'améliorer qu'à la paix; jusques là, point de confiance, point de ressources, & par conséquent point de commerce. Voilà un aperçu général de notre état actuel sur ces objets. Si le gouvernement français veut cicatriser des coeurs douloureusement blessés, qu'il fasse, par l'organe d'un sage ministre, éloigner des fonctions publiques cette foule de despotes subalternes, qui travaillent par leurs excès à faire détester la république.

FRANCE.

ARMÉE D'ITALIE.

Au quartier-général de Vérone, le 29 nivôse.

Buonaparte, général en chef, au directoire exécutif.

Je m'étois rendu à Bologne avec 2000 hommes, afin de chercher par ma proximité à en imposer à la cour de Rome, & lui faire adopter un système pacifique dont cette cour paroît s'éloigner de plus en plus depuis quelque temps.

J'avois aussi une négociation entamée avec le grand-duc de Toscane, relativement à la garnison de Livourne, que ma présence à Bologne termineroit infailliblement.

Mais le 18 nivôse, la division ennemie qui étoit à Padoue se mit en mouvement; le 19 elle attaqua l'avant-garde du général Augereau, qui étoit à Bévilaqua, en avant de Porto-Legnago. L'adjudant-général Dufaux, qui commandoit cette avant-garde, se retira à Porto-Legnago, après avoir eu le temps, par sa résistance, de prévenir de la marche de Pennemi.

Je fis passer aussitôt sur l'Adige les 2000 hommes que j'avois avec moi à Bologne, & je partis immédiatement après pour Vérone.

Le 23, à six heures du matin, les ennemis se présentèrent devant Vérone, & attaquèrent l'avant-garde du général Massena, placée au village Saint-Michel. Ce général sortit de Vérone, rangea sa division en bataille & marcha droit à l'ennemi qu'il mit en déroute, lui enleva 3 pièces de canon & lui fit 600 prisonniers. Les grenadiers de la 75^e. enlevèrent les pièces à la bayonnette; ils avoient à leur tête le général Brane, qui a eu ses habits percés de sept balles.

Le même jour & à la même heure, l'ennemi attaquoit la tête de notre ligne de Montebaldo, défendue par l'infanterie légère du général Joubert, qui se précipita à la tête de ses carabiniers, chassa l'ennemi & lui fit 110 prisonniers.

Le 24, l'ennemi jeta brusquement un pont à Anguiani, & y fit passer son avant-garde, à une lieue de Porto-Legnago. Je ne doutai plus qu'il n'eût envie d'attaquer, avec ses principales forces, ma ligne de Rivoli, & par-là arriver à Mantoue. Je fis partir dans la nuit la plus grande partie de la division du général Massena, & je me rendis moi-même à Rivoli, où j'arrivai à deux heures après minuit.

Je fis aussitôt reprendre au général Joubert la position intéressante de Saint-Marco, & je fis garnir le plateau de Rivoli d'artillerie. A la pointe du jour, notre aile droite & l'aile gauche de l'ennemi se rencontrèrent sur les hauteurs de Saint-Marco; le combat fut terrible & opiniâtre. Le général Joubert, à la tête de la 33^e, soutenait son infanterie légère que commandoit le général Vial. Cependant M. Alvinzi, qui avoit fait ses dispositions le 24 pour enfermer toute la division du général Joubert, continuoit d'exécuter son même projet; il ne se doutoit pas que pendant la nuit j'y étois arrivé avec des renforts assez considérables pour rendre son opération non-seulement impossible, mais encore désastreuse pour lui. Notre gauche fut vivement attaquée; elle plia, & l'ennemi se porta sur le centre. La 12^e demi-brigade soutint le choc avec la plus grande bravoure. Le général Berthier, chef de l'état-major, que j'y avois laissé, déploya dans cette occasion la bravoure dont il a fait si souvent preuve dans cette campagne. Les Autrichiens, encouragés par leur nombre, redoublaient d'efforts pour enlever les canons placés devant cette demi-brigade; un capitaine s'élança au-devant de l'ennemi, en criant: 14^e, laissez-vous prendre vos pièces? En même-tems, la 32^e, que j'avois envoyée pour rallier la gauche, paroit, reprend toutes les positions perdues; & conduite par son général de division Massena, rétablit entièrement les affaires.

Cependant, il y avoit déjà trois heures que l'on se battoit, & l'ennemi ne nous avoit pas encore présentée toutes ses forces. Une colonne ennemie, qui avoit longé l'Adige sous la protection d'un grand nombre de pièces, marcha droit au plateau de Rivoli pour l'enlever, & par-là menacer de tourner la droite & le centre. J'ordonnai au général de cavalerie Leclercq de se porter pour charger l'ennemi, s'il parvenoit à s'emparer du plateau de Rivoli, & j'envoyai le chef d'escadron Lasalle, avec 50 dragons, prendre en flanc l'infanterie ennemie qui attaquoit le centre, & la charger vigoureusement. Au même instant, le général Joubert avoit fait descendre des hau-

teurs de Saint-Marco quelques bataillons, qui plongeoient le plateau de Rivoli. L'ennemi, qui avoit déjà pénétré sur le plateau, attaqué vivement & de tous côtés, laisse un grand nombre de morts, une partie de son artillerie, & rentre dans la vallée de l'Adige. A-peu-près au même moment, la colonne ennemie, qui étoit déjà depuis longtemps en marche pour nous tourner & nous couper toute retraite, se rangea en bataille sur des pitons derrière nous. J'avois laissé en réserve la 75^e, qui non-seulement tint cette colonne en respect, mais encore en attaqua la gauche qui s'étoit avancée, & la mit sur-le-champ en déroute. La 18^e demi-brigade arriva sur ces entrefaites, dans le tems que le général Rey avoit pris position derrière la colonne qui nous tournoit. Je fis aussitôt canonner l'ennemi avec quelques pièces de 12; j'ordonnai l'attaque; & en moins d'un quart-d'heure toute cette colonne, composée de plus de 4 mille hommes, fut faite prisonnière. L'ennemi, par-tout en déroute, fut par-tout poursuivi; & pendant toute la nuit on nous amena des prisonniers: 1500 hommes qui se sauvèrent par Guarda, furent arrêtés par 50 hommes de la 18^e, qui, du moment qu'ils les eurent reconnus, marchèrent sur eux avec confiance, & leur ordonnèrent de poser les armes.

L'ennemi étoit encore maître de la Corona, mais il ne pouvoit plus être dangereux; il falloit s'empresse de marcher contre la division de M. le général Provera, qui avoit passé l'Adige le 24 à Anguiani; je fis filer le général Victor avec la brave 57^e; & rétrograder le général Massena, qui, avec une partie de sa division, arriva à Roverbella le 25.

Je laissai l'ordre, en partant, au général Joubert d'attaquer; à la pointe du jour, l'ennemi, s'il étoit assez téméraire pour rester encore à la Corona.

Le général Murat avoit marché toute la nuit avec une demi-brigade d'infanterie légère, & devoit paroître, dans la matinée, sur les hauteurs de Montebaldo qui dominent la Corona; effectivement, après une résistance assez vive, l'ennemi fut mis en déroute; & ce qui étoit échappé à la journée de la veille, fut fait prisonnier; la cavalerie ne put se sauver qu'en traversant l'Adige à la nage, & il s'en noya beaucoup.

Nous avons fait, dans les deux journées de Rivoli, 13 mille prisonniers, & pris neuf pièces de canon: les généraux Sandos & Meyer ont été blessés en combattant vaillamment à la tête des troupes.

La division du général Provera, forte de dix mille hommes, avoit forcé le passage d'Anguiani; le général de division Guicé avoit aussi-tôt réuni toutes les forces qu'il avoit trouvées, & avoit marché à l'ennemi; n'ayant que 1500 hommes, il ne put pas parvenir à faire repasser la rivière à l'ennemi, mais il l'arrêta une partie de la journée & lui fit trois cents prisonniers.

Le général Provera ne perdit pas un instant; il fila sur-le-champ sur Castellara. Le général Angereau tomba sur l'arrière-garde de sa division, & après un combat assez vif, enleva toute l'arrière-garde de l'ennemi, lui prit 16 pièces de canon, & lui fit deux mille prisonniers. L'adjudant-général Dufaux & les 9^e. & 18^e. régiment de dragons, & le 25^e. régiment de chasseurs s'y sont particulièrement distingués. Le commandant des boulangers se présente devant un escadron du 9^e. régiment de dragons, & par une de ces fanfaronades communes aux Autrichiens, *Rendez-vous*, crie-t-il au régiment. Le citoyen Davivier

fait arrêter son escadron : *Si tu es brave, viens me prendre*, cria-t-il au commandant ennemi. Les deux corps s'arrêtèrent, & les deux chefs donnerent un exemple de ces combats que nous décrivit avec tant d'agrément *le Tasse*. Le commandant des houlans fut blessé de deux coups de sabre; les troupes alors se chargerent, & les houlans furent faits prisonniers.

Le général Provera fila toute la nuit, arriva à Saint-George, & Pattaqua le 26; n'ayant pas pu y entrer, il projeta de forcer la Favorite, de percer les lignes du blocus, & secondé par une sortie que devoit faire Wurmsler, se jeter dans Mantoue.

Le 27, à une heure avant le jour, les ennemis attaquèrent la Favorite, dans le tems que Wurmsler fit une sortie, & attaqua les lignes du blocus, par St-Antoine; le général Victor, à la tête de la 57^e demi-brigade, combattit tout ce qui se trouva devant lui. Wurmsler fut obligé de rentrer dans Mantoue, presque aussi-tôt qu'il en étoit sorti, & laissa le champ de bataille couvert de morts & de prisonniers. Le général Serrurier fit avancer alors le général Victor, avec la 57^e demi-brigade, afin d'accueillir Provera au faubourg de Saint-George, & par-là le tenir bloqué. Effectivement, la confusion & le désordre étoient dans les rangs ennemis: cavalerie, infanterie, artillerie, tout étoit pêle-mêle; la terrible 57^e demi-brigade n'étoit arrêtée par rien: d'un côté, elle prenoit trois pieces de canon: d'un autre, elle mettoit à pied le régiment des Hussards de Herdendy. Dans ce moment, le respectable général Provera demanda à capituler; il compta sur notre générosité, & ne se trompa pas. Nous lui accordâmes la capitulation, dont vous trouverez ci-joint les articles: six mille prisonniers, parmi lesquels tous les volontaires de Vienne; vingt pieces de canon furent le fruit de cette journée mémorable.

L'armée de la république a donc, en quatre jours, emporté deux batailles rangées & six combats, fait près de 25 mille prisonniers, parmi lesquels un lieutenant-général & deux généraux, douze à quinze colonels, &c., pris vingt drapeaux, soixante pieces de canon, & tué ou blessé au moins six mille hommes.

Signé, BUONAPARTE.

Nous regretons que le défaut d'espace ne nous permette pas de publier aussi la lettre du général Berthier, dans laquelle il rend compte, avec des détails plus circonstanciés, de tous les mouvemens qui se sont opérés dans ces journées si glorieuses pour l'armée d'Italie. Cette relation est un chef-d'œuvre de netteté & en même tems de précision. On y remarque avec plaisir la manière franche dont Berthier relève, dans toutes les occasions, les talens du général en chef, en montrant que *son génie se portoit par-tout* avec une activité, une intelligence & un bonheur dont il y a peu d'exemples.

Au quartier-général de Vérone, le 30 nivôse, an 5^e.

Je certifie que, dans les différentes batailles qui ont eu lieu depuis le 19 nivôse jusqu'au 27 du même mois, l'état des prisonniers de guerre autrichiens, dont la revue a été passée, monte déjà à plus de 20 mille, dont 700 hommes de cavalerie, & qu'il en arrive à chaque instant; que l'ennemi nous a laissé 44 pieces de canon avec leurs caissons, tous les bagages de la colonne du général Provera & tous les drapeaux de ses corps, dont une partie a été brisée par l'ennemi. Je certifie que,

d'après les ordres du général en chef, j'en ai donné au général de division Rey, pour être chargé de conduire jusqu'à Grenoble la colonne de 20 mille prisonniers de guerre, par convois de 3000, marchant à un jour de distance les uns des autres, & sous l'escorte de la 58^e demi-brigade & d'un escadron de cavalerie.

Signé, ALEX. BERTHIER.

De Paris, le 11 pluviôse.

Plusieurs individus arrêtés aujourd'hui ont été conduits & interrogés chez le ministre de la police. On dit qu'ils ont voulu faire soulever les dragons & se sont adressés au citoyen Malo, chef de ce corps, qui les a dénoncés. On ajoute que le plan de la conjuration est très-étendu; qu'elle a été tramée par les agens du prétendant; & que les arrestations se continuent.

Le bruit se répand qu'il y a de nouveaux troubles à Lyon, & qu'il s'y est commis de grandes violences.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen Riou.

Suite de la séance du 10 pluviôse.

Dumolard, au nom d'une commission spéciale, expose que tous les yeux sont en ce moment fixés sur la haute-cour de justice; le but de sa convocation, le jugement à intervenir, les juges, les témoins appelés extraordinairement, tout attire sur elle l'attention publique. On a eu quelque sujet de s'étonner des lenteurs qu'ont éprouvées ses opérations; mais le dévouement infatigable des magistrats qui la composent, a surmonté presque tous les obstacles.

Il reste cependant quelques entraves à lever encore; Dumolard présente les moyens d'y parvenir, & le projet de résolution qu'il propose à cet effet, est adopté avec urgence: en voici les dispositions:

1^o. Il sera adjoint aux cinq juges de la haute-cour de justice deux juges suppléans.

2^o. A cet effet, le tribunal de cassation, dans les 24 heures de la publication de la présente, tirera au sort dix de ses membres en séance publique, & nommera dans la même séance, au scrutin, deux des membres tirés au sort pour remplir les fonctions de juges suppléans.

3^o. Les suppléans n'auront voix délibérative qu'au cas où, dans le cours des débats un des juges sera, par empêchement légitime, dans l'impossibilité de remplir ses fonctions.

Chassay, au nom d'une commission spéciale, présente un projet de résolution qui a pour objet de fixer le mode de remboursement des arrérages des rentes & capitaux dus avant l'émission du papier-monnaie. En voici les bases.

I. L'époque où le papier-monnaie a eu cours forcé, est provisoirement fixé au premier juillet 1790, & celle à laquelle il a cessé d'avoir cours forcé, est provisoirement fixée au 29 messidor, an 4.

II. En conséquence, les arrérages de rentes & capitaux dus avant le premier juillet 1790, & ceux échus

depuis le 29 messidor, au 4, pourront être exigibles sur-le-champ en numéraire.

Plusieurs membres réclament l'impression & l'ajournement de ce projet. — Adopté.

Duchâtel (de la Gironde) reproduit à la discussion le projet qui a pour objet de modérer les droits d'enregistrement des transferts & autres mutations des inscriptions sur le grand livre. — Renvoyé à la commission.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LIGERET.

Séance du 9 pluviôse.

On reprend la discussion sur la résolution relative à deux points de jurisprudence du tribunal de cassation.

Delacoste, rapporteur de la commission, qui avoit examiné cette résolution, répond aux observations faites contre son rapport, & persiste dans les conclusions qu'il avoit prises contre cette résolution. — Elle a été rejetée.

Le conseil approuve la résolution du 29 nivôse, interprétative de la loi du 9 frimaire dernier, relative au droit de patente.

Lecoulteux présente quelques observations préliminaires à la discussion qui doit avoir lieu sur la prohibition des marchandises anglaises.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 10 pluviôse.

Le conseil a pris une résolution, portant qu'il seroit mis 280 mille livres à la disposition de la trésorerie nationale.

Damolard fait prendre une résolution, portant que les citoyens assignés comme témoins à la haute-cour, recevront une indemnité que le président réglera : elle sera au moins de 3 liv. & de 8 liv. au plus.

Le conseil a arrêté que l'imprimerie de la république seroit conservée, comme utile aux sciences & à l'état, & s'est occupé du projet sur le divorce. Cette discussion a été ajournée de nouveau.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 11 pluviôse.

Le président annonce que Mazade, en écrivant avant-hier pour prêter le serment de haine à la royauté, ajoutoit des détails sur ce qui s'est passé à Toulouse. Plusieurs membres du conseil ont demandé que cette lettre fût lue. Le président demande si telle est l'intention du conseil. Le conseil ordonne la lecture.

Mazade annonce que les mouvemens sont venus à la suite de la fête du 21 janvier, qui s'étoit passée sans trouble; mouvemens qui avoient été prévus, & qu'on a même favorisés. De prétendus républicains se répandent par bandes dans les rues, criant, jurant, menaçant, frappant, enfin assassinant. La maison où se trouvoit Mazade, avec un autre député & la femme de leur collègue Rouzet, a été assaillie. Le propriétaire de la maison, étant sorti pour apaiser le tumulte, a été sabré. Les vitres ont été cassées à coups de pierre; la femme de Rouzet a été frappée à la tête, & lui, Mazade, à la poitrine. Tout

cela se faisoit aux cris de mort aux chouans, & au refrain de *ça ira*.

On demande le renvoi au directoire & au conseil des cinq cents.

Dupont demande la censure du bureau qui a gardé pendant trois jours une lettre qui annonçoit que la représentation nationale avoit été méprisée & outragée. Le bureau, dit-il, sera responsable de l'assassinat de notre collègue Mazade, si en étouffant les plaintes, il est privé des secours qu'il avoit droit d'attendre en écrivant au conseil dont il est membre.

Poisson, secrétaire, répond que Mazade n'a demandé que la publicité de la partie de la lettre qui contient la prestation de son serment; que le vœu de Mazade fait, en la terminant, de ne point voir de suite aux malheurs qui avoient eu lieu, étoit, pour le bureau, une sorte d'invitation de n'en point parler.

Dupont ne trouve pas très-bonne cette interprétation de la lettre de Mazade. Legendre l'interrompt en disant: on veut élever ici du scandale!... eh bien! nous le souffrirons.

Legendre demande le calme & la modération qui caractérisent le conseil des anciens. La discussion, dit-il, aura suffi pour faire sentir au bureau que le tort qui n'est pas dans son cœur est au moins dans sa conduite. Je demande que la lettre de Mazade soit envoyée au directoire, en invitant celui-ci à faire part des mesures qu'il a prises pour venger l'insulte faite à la représentation nationale dans la personne de Mazade. — Adopté.

Le conseil approuve une résolution d'hier, qui crée deux juges suppléans à la haute-cour de justice.

Le citoyen Vaillant, député du Pas-de-Calais, envoie sa démission.

Bourse du 11 pluviôse.

Amsterdam.....	59 $\frac{1}{8}$, 60 $\frac{1}{8}$.	Bordeaux.....	1 $\frac{1}{4}$ bénéf.
Hambourg.....	192, 191 $\frac{1}{2}$, 194 $\frac{1}{2}$.	Or fin.....	101 l. 15 s.
Madrid.....	11 l.	Ling. d'arg.....	50 l. 10 s.
Madrid effective.....	13 l. 10 s.	Piastre.....	5 l. 5 s. 3 d.
Cadix.....	11 l. 2 s. 6 d.	Quadruple.....	79 l.
Cadix effective.....	13 l. 7 s. 6 d.	Ducat d'Hol.....	11 l. 7 s.
Gènes.....	93, 91 $\frac{1}{2}$.	Souverain.....	33 l. 12 s.
Livourne.....	101 $\frac{1}{2}$.	Guinée.....	25 l.
Bâle.....	$\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$ perte. à vue.	Mandat, 24 s. 3 d., 24 s. $\frac{1}{2}$, 25 s. 3 d., 25 s. $\frac{1}{2}$, 24 s. 9 d.	
Lausanne.....	2 $\frac{1}{4}$ perte. 3 mois.	Rentes.....	8 l. 7 s. 6 d. à 5 s.
Londre.....	24 l. 17 s. $\frac{1}{2}$, 25 l.	Cours du directoire.....	1 liv.
Lyon..... au pair.		
Marseille..... au pair.		

Esprit $\frac{5}{6}$, 375 livres. — Eau-de-vie 22 deg., 375 liv. — Huile d'olive, 1 liv 6 s. — Café Martinique, 2 liv. — Idem Saint-Domingue, 1 liv. 17 s. — Sucre d'Hambourg, 2 liv. 4 s. — Sucre d'Orléans, 1 liv. 19 s. — Savon de Marseille, 1 liv. 1 s. — Chandelle, 12 s.

Code raisonné sur les obligations, baux à ferme et contributions; approuvé, quant à la partie des contributions, par le ministre des finances. Prix, 2 liv. 8 sols, franc de port, & 3 liv. avec le supplément relatif aux transactions entre citoyens, qui sera envoyé aux souscripteurs immédiatement après que la loi qui se prépare sera rédigée. A Paris, chez l'auteur, le citoyen Denneing, rue Helvétius, n^o. 9, vis-à-vis la rue Clos-Georget.